

## **THEME 4 : Pour un syndicalisme rénové, outil de défense de la voie professionnelle et de ses personnels**

*Quelle stratégie développer pour devenir le syndicat majoritaire de l'enseignement professionnel ?*

Pour le SNUEP-FSU, la recherche constante d'un équilibre entre la défense des personnels et l'ouverture sur les problèmes de société permet d'enrichir nos pratiques syndicales au quotidien. La lutte contre la réforme des retraites, contre la casse des services publics, contre le recul des droits et des libertés confirment cette orientation syndicale dans un contexte politique qui remet en cause les fondements même du contrat social établi sur les bases du programme du Conseil National de la Résistance, mis en oeuvre dès 1946. Ainsi, les droits démocratiques individuels et collectifs sont menacés au quotidien avec le recul du paritarisme, l'autonomie des établissements, la valorisation de l'individuel par rapport au collectif (pacte de carrière), l'évolution libérale du contexte européen, la mondialisation, la financiarisation de l'économie, les délocalisations, le chômage de masse, la précarisation massive des emplois...

Le monde connaît aujourd'hui une crise à la fois économique, financière, sociale, écologique et sanitaire car, dans une économie mondialisée, le système capitaliste qui la régit se fonde sur la loi du profit maximum, générant inégalités et injustices sociales. Cette crise renforce l'urgence d'une profonde transformation sociale : le syndicalisme y a un rôle essentiel à jouer.

Dans ce cadre, quelle stratégie développer pour amener le SNUEP-FSU à peser dans les débats ? Comment devenir le syndicat majoritaire de l'enseignement professionnel ?

### **I. QUEL SYNDICALISME POUR DEMAIN DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ?**

#### **I.1. Des forces syndicales en France**

##### **I.1.1. Le mouvement syndical et la politique menée par le président de la République et son gouvernement**

36 La politique actuelle du gouvernement

37 Sarkozy se caractérise par des passages en force systématiques. Les « r é f o r m e s  
38 » menées à très grande vitesse, sans négociation avec les organisations syndicales,  
39 transforment en profondeur le modèle social français, basé à l'origine sur des  
40 systèmes de solidarité. En effet, la volonté de privatiser et de marchandiser tous les  
41 services publics est une caractéristique prégnante dans toutes les contre-réformes et  
42 participe de l'idéologie libérale. La bataille autour de la question des retraites est là  
43 pour en témoigner. Si le gouvernement Sarkozy sait parfois, face à une opinion ou à  
44 une mobilisation majoritaire, faire mine de prendre en compte des rapports de  
45 forces, d'amorcer des reculs, d'intégrer certaines revendications syndicales a minima,  
46 il temporise et manœuvre systématiquement pour ne rien céder sur le fond de sa  
47 politique et au contraire accélère la mise en œuvre des réformes.

48 Malgré les très fortes mobilisations, cette « marche forcée » libérale a réussi à  
49 poursuivre ses saignées.

50

### 51 **I.1.2. Le syndicalisme français : unité d'action, divisions et débats sur la** 52 **stratégie**

53 Les mobilisations unitaires importantes des mois de juin, septembre, octobre,  
54 novembre et décembre 2010 ont créé des cadres nouveaux en faveur des salarié-es  
55 mais, si les différences d'orientation sur la façon de mener l'action et d'articuler  
56 actions et négociations ont pu être dépassées pour aboutir à des décisions  
57 communes (plateforme revendicatives, initiatives...), elles n'ont pas permis de  
58 construire une dynamique suffisante pour réussir.

59 La recherche d'unité entre organisations, plébiscitée par les personnels, facteur de  
60 mobilisation, doit aussi être interrogée quant aux formes, niveaux, rythmes d'action  
61 et plates-formes qu'elle peut induire.

62 Le débat se poursuit entre syndicats, non seulement sur la stratégie à mettre en  
63 oeuvre pour faire aboutir les revendications, mais aussi sur la conception du rôle du  
64 syndicalisme dans une logique de transformation sociale de la société favorisant la  
65 satisfaction des besoins sociaux et le renforcement des solidarités.

66 Les salarié-es font majoritairement confiance au mouvement syndical dont ils  
67 attendent de l'efficacité et des résultats. L'unité d'action est toujours un facteur de  
68 mobilisation importante dès lors que les revendications et les formes d'action  
69 proposées répondent à leurs attentes et qu'elles permettent une poursuite de  
70 l'action. Les derniers mois de 2010 ont été marqués par le développement de

71 nouvelles formes d'actions au plan local qui visent notamment à attirer l'attention des  
72 médias et à gagner un large soutien de l'opinion.

73 Pour empêcher des reculs, voire acquérir des droits significatifs, les attentes des  
74 salarié-es doivent être marquées par des mouvements largement unitaires, fondés  
75 sur des revendications clairement exprimées. L'attachement des salarié-es à la  
76 recherche de l'unité s'appuie sur un souci de convergences mais aussi d'émergence  
77 des questions propres à leurs secteurs. Il ne faut pas en occulter les difficultés et  
78 notamment celles de la maintenir avec une plate-forme claire et autour de modalités  
79 permettant de rassembler et d'engranger des résultats. Elle n'a évidemment de sens  
80 que si elle se donne ces objectifs. Elle nécessite de travailler les articulations entre  
81 mouvements sectoriels et configurations plus larges.

82 Dans le même temps, il faut développer un travail d'explications et de conviction tant  
83 sur les revendications choisies que sur les modalités d'action décidées. Il doit se faire  
84 en direction des salarié-es concerné-es mais aussi des usager-es et des citoyen-nes,  
85 y compris en s'adressant aux associations et aux organisations politiques en menant  
86 le débat d'idées et en cherchant à construire des alternatives.

87 Le souci de l'unité d'action ne saurait cependant se traduire par la paralysie du  
88 mouvement. Et, dès lors que les conditions en sont réunies, la FSU et ses syndicats  
89 ne sauraient s'interdire soit de prendre seule ses responsabilités, soit d'être partie  
90 prenante de configurations réduites sur des revendications affirmées et une stratégie  
91 plus déterminées sans exclure a priori des formes d'actions et en ayant le souci de  
92 renforcer la dynamique de mobilisation.

93

94 **I.1.3. L'ampleur des attaques contre notre modèle social,** les attentes des  
95 salarié-es encore accrues dans le contexte de crise amènent toutes les organisations  
96 syndicales françaises aujourd'hui à se poser les questions de formes nouvelles de  
97 travail commun, d'unité voire de l'unification de leurs forces pour un syndicalisme  
98 plus efficace. Dans ce cadre, l'hypothèse d'une extension du champ de  
99 syndicalisation de la FSU qui se transformerait en confédération a été régulièrement  
100 rejetée par nos congrès ; elle n'est plus d'actualité.

101 Aujourd'hui, le SNUEP-FSU doit poursuivre le mandat de rechercher des formes  
102 d'unité syndicale les plus larges, rappelant son objectif d'unification, à terme, du  
103 mouvement syndical, et a pris des initiatives dans ce sens, posant de fait la question  
104 d'un dépassement de l'autonomie.

105 Le SNUEP-FSU s'engage dans une dynamique sur la base d'objectifs clairs : il s'agit  
106 de contribuer, dans le respect de l'indépendance syndicale, au développement d'un  
107 syndicalisme de lutte de masse et de transformation sociale progressiste, à vocation  
108 majoritaire, et de donner une impulsion nouvelle à la syndicalisation dans tous les  
109 secteurs.

110 Il entend contribuer activement à construire un nouvel outil syndical en faisant  
111 participer les syndiqué-es à tous les débats et à toutes les phases de cette  
112 construction. Ceux-ci doivent pouvoir à chaque étape, être informé-es, débattre et  
113 exprimer leur position afin d'être acteur-actrices de l'ensemble de ces débats et des  
114 choix qui pourraient en découler à terme.

115

#### 116 **I.1.4. L'état des forces syndicales**

117 Taux de syndicalisation faible et éparpillement marquent le syndicalisme dans notre  
118 pays. Il peut afficher cependant une forte capacité mobilisatrice, comme en témoigne  
119 les mobilisations sur les retraites de 2010.

120 Globalement pour les trois versants de la FP, où le taux de participation est aussi fort  
121 que celui des élections CE/DP, la FSU (11,5 %) arrive en 4e position derrière Cgt,  
122 Cfdt et Fo. Mais que ce soit dans l'un ou l'autre secteur, l'audience du 1er syndicat ne  
123 dépasse pas les 25 %.

124

#### 125 **I.2. L'état des forces syndicales dans l'éducation**

126

127 Depuis de nombreuses années le mouvement syndical, en France, que ce soit dans le  
128 privé ou la FP, subit une forte érosion en terme de syndicalisation. Si pendant  
129 quelques années, le monde enseignant semblait épargné, force est de constater que  
130 ce n'est plus le cas aujourd'hui.

131

#### 132 **I.3. L'état des forces syndicales dans l'EP : vers de nouveaux horizons ?**

133

134 Les premiers effets de la loi sur le dialogue social dans la FP se font déjà sentir. Nous  
135 assistons depuis quelques mois à des bouleversements dans le paysage syndical de  
136 l'enseignement professionnel. Cette loi va inévitablement confronter notre syndicat  
137 aux questions de rapprochement, de recomposition... Ainsi Action et Démocratie  
138 venu d'une nouvelle scission du snetaa s'inscrit dans le paysage déjà bien fragmenté  
139 du syndicalisme en lycée professionnel ; le snetaa-eil a rejoint FO pour devenir le

140 snetaa-FO ; la CGT Educ'action a écrit à tous les syndicats enseignants pour « ouvrir  
141 des discussions, avec toutes les organisations syndicales qui le souhaitent, sur les  
142 questions d'unité et d'unification syndicales » . Le syndicalisme dans l'enseignement  
143 professionnel souffre de plusieurs difficultés : taux de syndicalisation faible,  
144 morcellement syndical, capacité de mobilisation réduite. Les « dérives » financières  
145 de certains syndicats, notamment du snetaa, son soutien au gouvernement pour la  
146 mise en place de la réforme du Bac Pro 3ans, et la nouvelle scission intervenue en  
147 son sein, peuvent entraîner un désabusement certain chez un grand nombre de  
148 collègues et le départ d'un nombre non négligeable de syndiqué-es.

149 L'exclusion d'un certain nombre de ses cadres, du fait de leur dénonciation des  
150 pratiques de la direction mais aussi de sa ligne syndicale, et la création par ces  
151 derniers d'un nouveau syndicat de l'enseignement professionnel, « Action et  
152 Démocratie », posent la question de la stratégie à mettre en oeuvre pour regrouper  
153 les PLP, et tout particulièrement les jeunes, autour du SNUEP-FSU.

154 Autour de ces changements, la question de l'avenir du syndicalisme dans  
155 l'enseignement professionnel est posée. Et tout d'abord du syndicalisme que nous  
156 voulons et des stratégies à mettre en oeuvre pour y parvenir. Le SNUEP-FSU propose  
157 un syndicalisme qui lie la défense des intérêts des personnels de l'enseignement  
158 professionnel et leurs revendications, à la question de la transformation sociale et de  
159 ses problématiques attachées. Nous défendons un syndicalisme démocratique, de  
160 masse, de progrès, de propositions et de luttes. Nous promouvons la défense des  
161 droits et des intérêts des femmes et luttons contre toutes les discriminations.

162 Le SNUEP-FSU ne se reconnaît pas dans un syndicalisme uniquement centré autour  
163 de la défense du métier, qui se satisfait de négociations à la marge, en  
164 accompagnant les « reformes » ministérielles, coupé du mouvement social.

165 C'est en respectant cette orientation syndicale que doit se poser la question du  
166 rapprochement syndical et plus largement de la recomposition syndicale dans l'EP.

167

168 L'enjeu du syndicalisme dans l'enseignement professionnel aujourd'hui ne saurait se  
169 réduire à rebâtir la force qui serait majoritaire dans son champ. Il réside bien au  
170 contraire dans la construction, tou-tes ensemble au plus près de la profession d'un  
171 syndicalisme suffisamment fort et combatif pour porter les revendications des  
172 collègues et être à la hauteur des batailles et des enjeux sociétaux présents et à  
173 venir.

174

175 Le U de notre sigle a un sens : la vocation Unitaire de notre syndicat doit nous  
176 permettre de rassembler le plus largement possible la profession. Le SNUEP-FSU  
177 peut et doit être le syndicat qui, de par sa vocation unitaire, inscrite dans ses statuts,  
178 oeuvre avec ses militants à cette nécessaire recomposition afin de construire un  
179 syndicat spécifique de l'enseignement professionnel dans la 1ère fédération de l'EN.

180 Le SNUEP-FSU a beaucoup plus à offrir : sa spécificité, ses mandats pour la défense  
181 de la voie pro (et qui n'ont jamais été trahis), ses pratiques démocratiques validées  
182 par ses instances, son adhésion aux valeurs défendues par la FSU (1ère fédération  
183 de l'éducation et aussi de la FP d'État).

184 Le SNUEP-FSU doit faire valoir ce qui fait sa force aujourd'hui : la défense de  
185 l'enseignement professionnel public et laïque dans l'intérêt des élèves et des familles,  
186 et notamment le combat mené contre la généralisation du Bac Pro 3 ans et la casse  
187 de la voie professionnelle. Le SNUEP-FSU a toujours eu une position ferme et  
188 déterminée pour la défense de la voie pro en s'opposant à l'apprentissage mais aussi  
189 au lycée des métiers. Cette démarche est un vecteur de rassemblement aujourd'hui  
190 nécessaire vu les attaques que nous subissons.

191 Le SNUEP-FSU, sur la base de ses mandats, de ses statuts et de son ancrage dans la  
192 FSU, doit construire pour tous les PLP un syndicat fort et majoritaire, accueillant tou-  
193 tes les militant-es et les adhérent-es d'autres organisations qui souhaitent le  
194 rejoindre, sur la base de nos valeurs et de nos mandats, pour éviter un nouvel  
195 émiettement du paysage syndical dans les LP, SEP, SEGPA, EREA.

196 Le congrès du SNUEP-FSU est l'occasion pour tou-tes ces militant-es qui nous auront  
197 rejoint de participer aux débats sur l'élaboration de nos nouveaux mandats.

198 Cet apport de nouvelles et nouveaux adhérent-es et militant-es permettra de  
199 renforcer notre activité, en travaillant ensemble à poursuivre le développement d'un  
200 outil syndical efficace consolidant le SNUEP-FSU, tant dans un cadre académique que  
201 dans un cadre fédéral, au sein des instances (CTP, CDEN, CHS, etc.).

202

203

## 204 **II. LE SNUEP ET LA FSU DEPUIS GRANVILLE**

205

206 Le congrès de Granville de 2008 avait décidé que le SNUEP prenne pleinement sa  
207 place dans les instances fédérales à tous les niveaux et participe activement aux  
208 délégations et aux commissions. Cette ambition fédérale a pu être menée

209 partiellement grâce à l'investissement militant des secteurs du national, mais aussi  
210 grâce à celui des sections académiques.

211 Durant ces 2,5 ans, le SNUEP-FSU national a été de plus en plus régulièrement  
212 associé aux travaux de la FSU.

213 Le SNUEP-FSU a développé un travail sérieux et noué de nombreux contacts tout  
214 particulièrement avec les syndicats du 2nd degré de la FSU (SNES et SNEP). Il a été  
215 sollicité régulièrement sur des sujets ou des dossiers (mastérisation,  
216 accompagnement personnalisé, CPC, violence scolaire, corpo, etc.).

217 Le SNUEP-FSU a également investi les secteurs de la FSU, les Collectifs d'animation  
218 (éduc, femmes, orga, etc.), FDE, FPQE, CSE, CSFP... mais aussi plénières et  
219 commissions en CDFN. Sa présence régulière aux BDFN est aussi un élément de son  
220 travail actif dans la fédération.

221 Dans la mesure de ses moyens, le SNUEP-FSU s'investit aux niveaux départemental,  
222 académique et régional dans ses champs que sont la formation et l'enseignement  
223 professionnels et porte également son effort sur des compétences plus larges en  
224 associant son travail de réflexion avec celui des autres syndicats de la FSU.

225 Le SNUEP-FSU a également participé de plus en plus souvent à des colloques  
226 organisés dans un cadre intersyndical ou fédéral, à des rencontres, à des initiatives  
227 nationales et départementales, et à des audiences syndicales et ministérielles.

228 L'année 2009-2010 a été marquée par la préparation et la participation du SNUEP-  
229 FSU au congrès de la FSU à Lille en février 2010. Ce travail a commencé dès le mois  
230 de juillet 2009 et s'est poursuivi jusqu'à la fin du Congrès. Les secteurs du SNUEP-  
231 FSU ont été associés à la rédaction du texte des thèmes : ils ont participé aux  
232 réunions de travail pilotées par les Collectifs d'animation de la FSU.

233 Cette implication plus forte au niveau fédéral a engendré un accroissement du travail  
234 à réaliser, et la participation à un nombre plus important de réunions, d'audiences...  
235 avec un nombre de militant-es restreint-es. Les secteurs doivent être étoffés, dans la  
236 mesure du possible, avec des personnes qui peuvent s'y investir régulièrement pour  
237 poursuivre le travail fédéral ainsi entamé.

238

239

### 240 **III. SYNDICALISATION**

241

242 Le SNUEP-FSU est la 3ème force syndicale dans l'enseignement professionnel public.  
243 Cette place doit pouvoir être consolidée et améliorée. La défense des personnels

244 associée aux questions sociales sont des orientations, des choix politiques qui ne  
245 peuvent que favoriser la promotion du SNUEP. Pour la développer, il paraît  
246 nécessaire de mettre l'accent sur certaines catégories dont le statut rend difficile  
247 l'implication dans le syndicat : les précaires, les stagiaires... Pour fidéliser les  
248 nouveaux syndiqué-es, il est indispensable de mettre en place des formations  
249 (régionales, nationales et fédérales) initiale sur nos valeurs et nos mandats et de  
250 diffuser la documentation nécessaire (mémento du secrétaire local, par exemple).

251 L'entrée dans le syndicalisme doit se diversifier :

252 • l'aspect corporatif reste d'actualité avec la défense des carrières, avec les  
253 mutations. Le paritarisme se dégrade, et tout en augmentant notre représentativité  
254 dans toutes les instances paritaires, il faut lutter contre cette dérive. Un syndicalisme  
255 de lutte et de solidarité doit être consolidé pour faire face à un pouvoir décentralisé  
256 croissant des chefs d'établissement, qui imposent de plus en plus aux enseignant-es  
257 des tâches hors cadre d'enseignement.

258 • le métier doit être au centre de nos préoccupations avec les conditions de travail, la  
259 précarité et la prise en compte des collègues en difficulté. La mission 1ère de  
260 l'enseignant est la transmission des savoirs fondamentaux qui permet à l'élève de  
261 s'émanciper et d'assurer pleinement son esprit critique, s'adapter à notre société  
262 présente et future, favoriser l'épanouissement personnel, à travers des valeurs  
263 humanistes à caractère universel essentielles.

264 • l'aspect sociétal, les discriminations, les droits des êtres humains, l'exposition de  
265 l'école au lobby libéral concernent directement l'enseignement professionnel, ses  
266 personnels et ses élèves.

267 • la globalisation de ces approches peut fidéliser les syndiqués en contribuant à une  
268 démarche militante et à une vision européenne ou mondialiste de propositions

269

270

#### 271 **IV. POUR UN SYNDICAT PLUS EFFICACE, POUR UN SYNDICALISME** 272 **D'AVENIR**

273

274 Les personnels ont perdu la confiance qu'ils pouvaient accorder aux structures  
275 syndicales du fait de leurs différentes trahisons en 2000 (lycée des métiers) puis en  
276 2008 (Bac Pro 3 ans).

277 « La rénovation du dialogue social dans la fonction publique » a amené le SNUEP-  
278 FSU à réfléchir à nouveau au syndicalisme qu'il entend porter. Les scissions

279 fédérales, les conflits internes puis les approches et divergences apparues à la suite  
280 des récents mouvements sociaux nous incitent **à lancer un appel à tous les**  
281 **personnels de l'enseignement professionnel à rejoindre massivement le**  
282 **SNUEP-FSU.**

283

#### 284 **IV.1. Au niveau académique**

285

286 En l'absence de syndiqué-es dans les établissements, le SNUEP doit s'appuyer sur les  
287 réseaux des autres syndicats de la FSU : SNEP, SNES, SNUipp, etc.

288

#### 289 **IV.2. Au niveau régional**

290 Le SNUEP doit s'associer pleinement aux CFR FSU afin de peser sur les décisions des  
291 conseils départementaux et régionaux en matière de formation professionnelle  
292 notamment par rapport à l'apprentissage mais aussi pour obtenir les informations  
293 générées des statistiques régionales. Le SNUEP-FSU doit prendre toute sa place dans  
294 les CCREFP et les groupes de travail associés.

295

#### 296 **IV.3. Au niveau fédéral**

297

298 Le Congrès demande que la FSU nationale incite ses sections départementales à  
299 travailler le plus étroitement possible avec le SNUEP-FSU, pour oeuvrer à la  
300 promotion et à la défense de l'enseignement professionnel public.

301

#### 302 **IV.4. Rajeunissement et féminisation**

303

304 Les jeunes semblent moins s'intéresser à la vie syndicale et sont trop peu nombreux  
305 en tant que militants. Les femmes sont largement sous-représentées dans les  
306 instances syndicales alors qu'elles constituent plus de la moitié des adhérent-es.

307 Pour consolider les motivations militantes, le SNUEP-FSU doit :

308 • favoriser à tous les niveaux de l'organisation des rencontres où ces dernier-es  
309 pourraient s'exprimer et être entendu-es ;

310 • proposer, aux stagiaires en particulier, des stages relatifs à l'histoire des conquêtes  
311 sociales et du syndicalisme ;

312 • les impliquer dans la vie syndicale de

313 l'organisation à tous les niveaux de ses

314 instances ;

- 315 • développer la communication et les consultations avec les personnels, en particulier
- 316 sur le plan pédagogique et s'attacher à reconstruire des pratiques de débats et
- 317 d'action collective ;
- 318 • mettre en oeuvre les moyens adéquats pour que -conjointement aux mandats
- 319 corporatifs nécessaires à la défense ainsi qu'au développement de la formation
- 320 professionnelle initiale publique - ils/elles s'impliquent dans le mouvement social tant
- 321 au niveau national qu'international ;
- 322 • garantir à ses adhérent-es les conditions de pluralisme et d'indépendance syndicale
- 323 face aux forces politiques ;
- 324 • impulser une dynamique d'unité afin, à terme, de réduire l'émiettement syndical et
- 325 créer les conditions favorables pour un regroupement d'un grand nombre de
- 326 structures syndicales de la formation professionnelle initiale publique dans un
- 327 syndicat national unitaire au sein de la FSU.

328

## 329 **IV.5. International**

330

331 Au sein de la FSU, l'activité internationale est une donnée de notre syndicalisme à

332 l'instar des autres organisations françaises. La mondialisation néolibérale et, a

333 fortiori, le contexte de crise économique, sociale, climatique mondiale actuel,

334 renforcent la nécessité d'inscrire l'action du SNUEP au sein de la FSU au plan

335 européen et international, pour construire des alliances avec des mouvements

336 citoyens progressistes et amplifier le développement des rapports de la FSU avec les

337 autres organisations syndicales au plan international.

338

339 **IV.5.1. L'international peut constituer un apport indispensable et un**

340 **champ d'action nécessaire** pour le SNUEP-FSU. La dernière période a vu une

341 évolution du syndicalisme international vers une dynamique plus revendicative même

342 si elle n'est pas encore à la hauteur des enjeux. La CES a organisé plusieurs

343 euromanifestations en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat. La FSU et ses

344 syndicats ont été partie prenante de campagnes de la CES comme celle en faveur

345 des services publics.

346 Le SNUEP-FSU doit s'efforcer de prendre davantage part aux initiatives existantes

347 dans le cadre des différentes organisations européennes et internationales (comme

348 le FSE, FSM et/ou la MMF etc.), et dans le cadre des mouvements sociaux mondiaux,  
349 pour travailler à la convergence des luttes.

350

351 **V.5.2.** Le SNUEP, avec la FSU, doit s'engager à l'international pour développer des  
352 solidarités et des partenariats entre les syndicats. Pour ce qui est des forums  
353 sociaux, le SNUEP-FSU a gagné par son implication sa reconnaissance dans la FSU  
354 lors d'actions internationales comme dans les forums sociaux, notamment en Europe.  
355 Il est à noter la présence du SNUEP-FSU au forum social d'Istanbul en 2010, qui a  
356 permis de porter ses mandats, notamment sur les questions relatives à  
357 l'enseignement professionnel. Il est donc important que le SNUEP-FSU continue à  
358 investir avec la FSU ces lieux de rencontre. La participation du SNUEP-FSU à la  
359 marche mondiale des femmes en 2010 est également un élément de l'implication du  
360 syndicat dans la fédération pour sa représentation à l'international.

361

### 362 **IV.5.3. Affiliations internationales**

363

#### 364 **I V.5.3.1. Adhésion du SNUEP-FSU à l'Internationale de l'Éducation**

365 Pour porter ses mandats, le SNUEP-FSU doit prendre toute sa place dans  
366 l'Internationale

367 de l'Éducation avec les autres syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNCS et SNUipp).

368 L'adhésion à l'Internationale de l'Éducation permettrait au SNUEP-FSU de participer à  
369 ses instances européennes et mondiales, afin de confronter ses orientations à celles  
370 d'autres organisations d'enseignants et d'éducateurs, et de s'informer sur l'ensemble  
371 des politiques européennes et les problématiques mondiales. Cette adhésion a un  
372 coût (2 euros environ par adhérent) et elle doit être discutée et votée dans les  
373 congrès académiques.

374

#### 375 **IV.5.3.2. Adhésion de la FSU à la CES**

376 Le SNUEP-FSU doit se prononcer sur l'affiliation de la FSU à la Confédération  
377 européenne des syndicats.

378 Depuis sa création, en 1973, la CES a rarement agi comme un contre-pouvoir et  
379 construit des confrontations avec les institutions de l'UE. Alors que les politiques de  
380 celles-ci sont marquées par la concurrence, la flexibilité, la dérégulation, les  
381 privatisations, la CES s'est le plus souvent contentée de déplorer ces logiques et

382 d'organiser des actions isolées dans le temps et au mot d'ordre large, sans  
383 enclencher de rapport de force.

384 *Ce manque de combativité résulte tout d'abord des affiliés qui s'impliquent peu dans*  
385 *les journées de mobilisation européenne.*

386 *La CES a un rôle d'interlocuteur social au niveau européen et de nombreux accords*  
387 *européens ont été signés sur la protection des travailleurs de différentes branches.*

388 *Néanmoins il y a le poids sur la CES d'un « dialogue social » orchestré par une*  
389 *Commission européenne omniprésente dans les réunions dont elle fixe le plus*  
390 *souvent les thèmes.*

391 *Ces dernières années, ce dialogue a souvent été dévoyé par les institutions*  
392 *européennes et la CES s'est elle-même interrogée sur sa stratégie. Le syndicalisme «*  
393 *traditionnel » ne peut efficacement poursuivre son agenda de dialogue social que si*  
394 *les rapports de force sur le terrain arrivent à peser suffisamment sur les discussions.*

395 La CES rassemble des organisations syndicales très diverses : le poids des syndicats  
396 à l'intérieur de la CES est très inégal. Les gros contributeurs, les syndicats  
397 réformistes allemands, scandinaves, britanniques, occupent une place centrale. Ces  
398 syndicats, de par leurs modalités de fonctionnement, s'inscrivent dans des modèles  
399 privilégiant la négociation et la recherche de compromis, mais sans exclure l'usage  
400 de la grève, comme en Allemagne (malgré un droit de grève très limité), ou encore  
401 en Grande-Bretagne avec une certaine remobilisation en cours. Le modèle de la  
402 négociation et du compromis est très présent dans la CES et les décisions se  
403 prennent au consensus. Le paysage syndical européen est en train d'évoluer : avec la  
404 manifestation du 29 Septembre 2010 - la plus grande mobilisation en Europe de  
405 toute l'histoire de la CES, la CES commence à assumer le rôle qu'on a longtemps  
406 attendu d'elle, à savoir coordonner et faire converger les luttes nationales au niveau  
407 européen et proposer des alternatives en matière de politique sociale, économique et  
408 environnementale.

409 Se pose la question pour la FSU de rejoindre ou non la CES, seul grand  
410 regroupement de directions syndicales européens (82 de 36 pays + 12 fédérations  
411 sectorielles). Ce serait évidemment dans une perspective dynamique de construction  
412 d'un rapport de forces suffisant pour peser sur nos gouvernements respectifs et  
413 oeuvrer tous ensemble à une autre Europe, sociale, démocratique et respectueuse  
414 de l'environnement.

415 La FSU travaille avec des syndicats européens dans les forums sociaux : la  
416 reconnaissance de la FSU s'est faite au niveau international lors des forums sociaux.

417 Ces forums permettent un travail en commun avec les syndicats et les mouvements  
418 associatifs. Avec la crise il est urgent de construire ce genre de partenariats qui part  
419 de la base des militants (comme l'Internationale de l'Education).

420 L'entrée de la FSU dans la CES pourrait permettre de faire jouer à celle-ci un rôle  
421 plus important dans le domaine de l'éducation et permettre d'avoir une action  
422 interprofessionnelle incluant les salarié-es de l'éducation. Ainsi la FSU pourrait  
423 essayer de dynamiser la CES sur toutes les actions en rapport avec l'éducation.  
424 L'adhésion de la FSU à la CES offrirait l'opportunité de travailler davantage avec les  
425 organisations syndicales que nous côtoyons dans les forums sociaux, dans les divers  
426 réseaux et collectifs qui émergent, et pourrait renforcer la capacité de la FSU et de  
427 ses syndicats à travailler le nécessaire lien entre l'altermondialisation et le  
428 syndicalisme européen, et la prise en compte par ce dernier des revendications que  
429 nous y exprimons pour un autre monde. L'adhésion de la FSU à la CES ne peut donc  
430 s'envisager qu'avec l'objectif de la faire évoluer avec des syndicats qui nous sont  
431 proches et avec lesquels nous souhaitons également engager des partenariats,  
432 comme la CGIL, Unison, Verdi, etc. qui sont à la fois combattifs sur le terrain, actifs  
433 au sein de la CES et investis dans les forums sociaux.

434 Le contexte actuel appelle un engagement renforcé de la FSU au plan européen.  
435 Pour cela il faut certes poursuivre le travail de relations, de coordination avec les  
436 ONG et le mouvement altermondialiste (réseaux transnationaux divers, Forums  
437 sociaux, Attac, etc.). Mais est-il suffisant pour déployer les actions internationales et  
438 européennes de la FSU, en vue de renforcer notre conception d'un syndicalisme de  
439 lutte et de transformation sociale aux côtés de forces syndicales déterminées à y  
440 oeuvrer ? L'altermondialisme est-il en mesure d'assurer à la FSU une existence et  
441 une visibilité syndicales à l'échelle européenne ?

442 A côté de l'approche forum de notre fédération se pose aujourd'hui la question de  
443 demander ou non l'adhésion de la FSU à la CES. Investir pleinement le terrain de  
444 luttes et de débats qu'est l'Europe est l'objectif de la FSU.